



**RNCP 36939**  
**Formacodes : 44022 ;**  
**43454**



## **BTS – Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social**

### **Formation initiale et/ou continue**

#### **Le métier-les missions**

Dans le cadre de l'exercice et de la promotion des droits publics, le/la titulaire du BTS SP3S participe à la réalisation des missions dévolues aux structures et services relevant du champ du sanitaire et social.

Il/elle travaille en grande proximité avec les professionnels de santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels. Il/elle inscrit son activité dans une logique de partenariat et de réseau. Ainsi, il/elle met ses compétences techniques, administratives et relationnelles au service de publics demandeurs de soins, de services, de prestations sociales, ainsi qu'au service de la promotion des activités de la structure dans laquelle il/elle travaille.

Le/la titulaire du BTS SP3S, grâce à une connaissance précise des offres de service et des publics, procède à l'analyse des besoins, permet l'accès aux droits, propose des services et prestations, organise et gère leur mise en œuvre, contribue au système d'information et à la mise en œuvre de projets et de la démarche qualité.

Il/elle est capable d'analyser et résoudre les problématiques qui se posent à lui ou à l'équipe.

Également, il ou elle participe à l'évolution de la structure et, selon sa fonction, assure l'encadrement, la coordination ou l'animation de l'équipe.

#### **• Conditions d'accès**

##### **Prérequis :**

**Être titulaire d'un baccalauréat général, technologique, professionnel ou de tout autre diplôme de niveau 4 (ex IV) \*(Décret du 21.03.2019 fixant les conditions d'admission en BTS)**

#### **Publics Concernés**

**Formation initiale :** jeunes issus de Parcours Sup, titulaires d'une certification de niveau 4

**Formation continue :** personnes détentrices d'une certification de niveau 4 ; Demandeur d'emploi inscrit au Pôle Emploi, indemnisé ou non, Travailleur Non Salarié (TNS), Salarié, Jeune (16-25 ans), Personne en Situation de Handicap (PSH)

#### **Objectifs** (Compétences et aptitudes)

A la fin de la formation, les étudiants auront la capacité de mettre en œuvre les compétences attestées du métier dans les domaines suivants :

- Accompagner et coordonner le parcours de la personne au sein de la structure en vue de lui permettre d'obtenir une réponse adaptée à ses besoins en prenant en compte ses choix**
  - ➔ Accueillir et accompagner la personne dans son parcours
  - ➔ Mettre en œuvre et suivre la logistique administrative au service de la personne
  - ➔ Coordonner, animer et encadrer des équipes pour répondre aux besoins de la personne
  - ➔ Développer la relation client pour renforcer l'accès aux droits et aux services
  - ➔ Mettre en œuvre une veille documentaire pour adapter son activité aux publics et aux contextes
- Participer aux projets en lien avec les activités de la structure et à la démarche qualité en vue d'améliorer le service rendu**
  - ➔ Concevoir et mettre en œuvre une démarche de projet
  - ➔ Participer à la mise en œuvre d'une démarche qualité
- Contribuer à la mise en œuvre de la politique de la structure sur le territoire en vue de concevoir des réponses adaptées aux enjeux de société**
  - ➔ Identifier les besoins et les demandes de populations sur un territoire
  - ➔ Identifier la place de la structure dans la déclinaison des politiques publiques
  - ➔ Participer à la mise en place de réponses adaptées à un type de public
- Collaborer à la gestion de la structure et du service en vue de s'adapter à l'évolution prévisible des métiers et promouvoir la qualité de vie au travail**
  - ➔ Apporter un appui à la logistique financière,
  - ➔ Participer au recrutement de personnel
  - ➔ Accompagner l'évolution des compétences et des conditions de travail

## Modalités de certification

Conformément au règlement d'examen du référentiel (Annexe II.C) :

- **E1.1 : Culture générale et expression** : Epreuve écrite (coef 2) (Durée 4h00)
- **E2 : Langue Vivante : anglais** : Epreuve orale (coef 2) (Durée 45 mn)
- **E3 : Collaborer à la gestion de la structure et du service** : Epreuve écrite (coef 4) (Durée 3h30)
- **E4 : Contribuer à la mise en œuvre de la politique de la structure sur le territoire** : Epreuve écrite (coef 5) (Durée 4h00)
- **E5 : Accompagner et coordonner le parcours de la personne au sein de la structure** : Epreuve orale et pratique (coef 8) (Durée 1h15)
- **E6 : Participer aux projets en lien avec les activités de la structure et à la démarche qualité** : Epreuve orale (coef 5) (Durée 40 mn)

## Modalités d'évaluation

- Evaluation formative et auto-évaluation tout au long de la formation.
- Livret d'évaluation en cours de formation renseigné à partir des résultats des évaluations tout au long du parcours.
- Attestation de fin de formation, Certificat de réalisation, bilan individuel à la fin de la formation.

## Méthodes mobilisées

### Formation individualisée :

La méthodologie repose sur les principes fondateurs de l'éducation cognitive : individualisation dans les parcours proposés, les contenus dispensés, la pédagogie mise en œuvre et dans le suivi personnalisé des étudiants.

Elle s'appuie sur la mise en œuvre de phases de travail individuelles et collectives à partir d'outils ludiques, attractifs et innovants (plateforme LMS, Serious Games, Approche par les Compétences...).

## Coût de la formation

- **Formation initiale** : 4 200€/an (Conditions de paiement : nous consulter).
- **Formation continue** : Selon le statut, possibilité de financement via l'OPCO ou le Plan de développement des Compétences (Salariés), le CPF, le dispositif Transition Pro, le Plan Investissement Compétences (Demandeurs d'Emploi), ....

## Accessibilité

### Personne en Situation de Handicap (PSH) :

Personnalisation du parcours et déploiement de moyens de compensation en centre comme en entreprise

- Des référents handicaps sont mobilisés pour accueillir et informer la personne, participer à l'organisation du parcours de formation, communiquer sur l'accessibilité, assurer le lien avec les partenaires...

## Programme et Durée de la formation :

la durée totale du parcours est de 1 402 heures sur deux ans de formation

Enseignements	1 <sup>ère</sup> année (Volume annuel à titre indicatif)	2 <sup>ème</sup> année (Volume annuel à titre indicatif)
Culture générale et expression	81 h	72 h
Langue Vivante Etrangère	54 h	60 h
Accompagnement et coordination du parcours de la personne au sein de la structure	167 h	172 h
Participation aux projets en lien avec les activités de la structure et à la démarche qualité	139 h	112 h
Contribution à la mise en œuvre de la politique de la structure sur le territoire	220 h	148 h
Collaboration à la gestion de la structure et du service	81 h	96 h
<b>Total</b>	<b>742 h</b>	<b>660 h</b>

## Stages en milieu professionnel

### Formation initiale et continue (Dispositions communes aux deux voies)

- Durée totale : **13 semaines** réparties sur la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année de formation.
- Stage **obligatoire**,
- **Modalités** : il se déroule dans tout type d'organisation, quel que soit son secteur d'activité,
- **Organisation** : La première période de stage a une durée de **6 semaines** (dont 5 semaines consécutives au moins et se déroule en fin de 1<sup>ère</sup> année de formation). La seconde période de stage a une durée de sept semaines consécutives et se déroule avant du 3<sup>ème</sup> trimestre de la 2<sup>ème</sup> année.

## Délais d'accès :

**Formation initiale** : Les délais d'accès sont corrélés au planning imposé par Parcours Sup

**Formation continue** : Information/réponse suite candidature : le candidat sera informé dans les jours suivants la dernière ICOP et/ou RDVIP